

2017 PROGRAMME des FORMATIONS ADIL 93

IMPAYÉ
DALO
PROCEDURE
OBLIGATIONS
LOCATION
LOYER
HABITAT INDIGNE
DÉCENCE
COPROPRIÉTÉ DROIT LOGEMENT
LOI ALUR
BAILLEUR
CHARGES
LOCATAIRE
PROFESSIONNEL
LITIGES
SOCIAL
EXPULSION
EXPERTISE

L'ADIL 93 : qui sommes-nous ?

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Seine-Saint-Denis est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'ADIL est agréée par l'Association Nationale pour l'Information sur le Logement depuis 2001 et **conventionnée par le Ministère en charge du Logement** (statut des ADIL visé par l'article L 366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation).

Depuis 18 ans, l'ADIL de la Seine-Saint-Denis assure une mission centrale d'information sur le droit du logement auprès du public et des professionnels du département.

Soucieuse d'améliorer sans cesse la qualité de ses différentes activités, l'association s'est engagée dans une démarche Qualité depuis 2012.

La mission de formation de l'ADIL 93

Organisme de formation professionnelle agréé (1 1 93 06915 93), l'ADIL met sa compétence et son expertise au service de ses partenaires, acteurs de l'habitat, publics ou privés.

Les formations sont assurées par des juristes salariés de l'ADIL 93, dans le respect de leur devoir de neutralité.

Les formations proposées en 2017 traiteront des grandes thématiques du droit du logement (les charges locatives, de l'impayé de loyer à l'expulsion, les outils de lutte contre l'habitat indigne, la demande de logement social/le DALO, location du logement et situation familiale, les modes de règlement des litiges). Un tour d'horizon de l'actualité du logement sera également au programme (session 7).

Par ailleurs, 2 nouveaux thèmes seront abordés : le congé du locataire et du bailleur (session 3) et le bail d'habitation type (session 6).

Ils nous ont déjà fait confiance pour une ou plusieurs formation(s) : ARS, CAF, Conseil départemental, CNFPT, CRAMIF, CSF, CVRH, DRIHL, Hôtel social 93, Interlogement, la Soreqa, OPDHLM, OPH Romainville habitat, SOLIHA, Secours catholique, URBANIS, UDAF ainsi que les villes d'Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bagnole, Bobigny, Bondy, Clichy-sous-Bois, La Courneuve, Les Lilas, le Pré-Saint-Gervais, les Pavillons-sous-Bois, Montreuil, Neuilly-sur-Marne, Pantin, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Saint-Ouen, Tremblay, Villepinte, Villetaneuse...

Mardi 21 février (journée)	● Session 1	Les charges locatives
Mardi 21 mars (journée)	● Session 2	De l'impayé de loyer à l'expulsion
Mardi 25 avril (journée)	● Session 3	Le congé du locataire et du bailleur <i>Nouveauté 2017</i>
Mardi 30 mai (journée)	● Session 4	Maîtriser les outils de lutte contre l'habitat indigne
Vendredi 30 juin (journée)	● Session 5	La demande de logement social / DALO
Mardi 19 septembre (journée)	● Session 6	Le bail d'habitation type <i>Nouveauté 2017</i>
Judi 9 novembre (journée)	● Session 7	Actualité du logement <i>Nouveauté 2017</i>
Judi 30 novembre (journée)	● Session 8	Location du logement et situation familiale
Judi 14 décembre (journée)	● Session 9	Les modes de règlement des litiges liés au logement

LES CHARGES LOCATIVES

Mardi 21 février 2017
(9h/16h30)

Journée

Tarif : 140 € net par participant

- **Objectif :** Comprendre la réglementation régissant les charges locatives et connaître les voies de recours possibles.
- **Public :** Gestionnaires, bailleurs, associations de locataires, associations de consommateurs, services logement/habitat, travailleurs sociaux...
- **Programme :**
 - Détermination des charges locatives (nature et examen des différents types de charges...).
 - Paiement des charges locatives (obligation de paiement, recouvrement amiable - régularisation et contentieux).

DE L'IMPAYÉ DE LOYER À L'EXPULSION

Mardi 21 mars 2017
(9h/16h30)

Journée

Tarif : 140 € net par participant

- **Objectif :** Faire un point complet sur l'obligation du locataire en matière de paiement du loyer, les alternatives à la résiliation du bail (garanties, aides existantes), les différentes étapes de la procédure de résiliation du bail puis, à défaut de solution amiable, la procédure d'expulsion du locataire.

- **Public :** Gestionnaires, bailleurs, associations de locataires, associations de consommateurs, services logement/habitat, travailleurs sociaux...

- **Programme :**
 - Traitement amiable de l'impayé.
 - Prévention des expulsions.
 - Traitement judiciaire de l'impayé.
 - Expulsion.

LE CONGÉ DU LOCATAIRE ET DU BAILLEUR

Mardi 25 avril 2017
(9h/16h30)

Journée

Tarif : 140 € net par participant

- **Objectif :** Maîtriser le cadre juridique relatif au congé de l'une ou l'autre des parties au contrat de location, les diverses formalités entourant ces départs.

- **Public :** Gestionnaire services logement/habitat, bailleurs associations de locataires, travailleurs sociaux...

- **Programme :**
 - Le congé du locataire (formulation, délai de préavis, cotitularité...)
 - Le congé du bailleur (formulation, motifs, délai de préavis, destinataires...)
 - Les formalités liées au départ du locataire (état des lieux de sortie, restitution du dépôt de garantie, remise des clés...)

MAÎTRISER LES OUTILS DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Mardi 30 mai 2017
(9h/16h30)

Journée

Tarif : 140 € net par participant

-
- **Objectif :** Distinguer les différentes notions (non-décence, insalubrité, péril) et connaître la procédure applicable à chaque situation.

Savoir quels sont les droits des occupants des logements concernés et comment les bailleurs peuvent être sanctionnés.

-
- **Public :** Gestionnaires, bailleurs, associations de locataires, associations de consommateurs, services logement/habitat, travailleurs sociaux, collectivités locales...

-
- **Programme :**
 - La non-décence.
 - Les procédures d'insalubrité et de péril.
 - Le droit des occupants.
 - Les sanctions à l'égard des bailleurs.

LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL / DALO

Vendredi 30 juin 2017
(9h/16h30)

Journée

Tarif : 140 € net par participant

● **Objectif :** Mieux connaître les différentes étapes de la procédure d'attribution des logements sociaux et maîtriser le dispositif du Droit au logement opposable issu de la loi du 5 mars 2007.

● **Public :** Travailleurs sociaux, associations de locataires, services logement/habitat, collectivités locales, bailleurs sociaux...

● **Programme :**

- La demande de logement social : dépôt, enregistrement, instruction, règles d'attribution et passage en commission d'attribution.
- Le DALO : dépôt du recours amiable, conditions de recevabilité, le DAHO, la commission de médiation, les recours (gracieux, excès de pouvoir, spécifique, indemnitaire).

LE BAIL D'HABITATION TYPE

Mardi 19 septembre 2017
(9h/16h30)

Journée

Tarif : 140 € net par participant

● **Objectif :** Maîtriser les règles de base applicables aux baux d'habitation à travers l'étude et le décryptage du bail type d'habitation, entré en vigueur depuis le 1^{er} août 2015.

● **Public :** Gestionnaires, bailleurs, associations de locataires, associations de consommateurs, services logement/habitat, travailleurs sociaux, collectivités locales...

● **Programme :**

- Champ d'application du contrat type (logement nu, meublé)
- Contenu du contrat type (désignation des parties, objet du contrat, prise d'effet, durée du contrat, loyer, charges récupérables, modalités de paiement, travaux, garanties, clause résolutoire, documents annexes obligatoires...)

ACTUALITÉ DU LOGEMENT

Jeudi 9 novembre 2017
(9h/16h30)

Journée

Tarif : 140 € net par participant

- **Objectif :** Connaître les dernières évolutions réglementaires en matière de droit du logement.
- **Public :** Gestionnaires, bailleurs, services logement/habitat, travailleurs sociaux, associations de locataires, associations de consommateurs, agents des organismes HLM...
- **Programme :** À définir en fonction de la parution de nouveaux textes législatifs ou réglementaires, jurisprudences en matière d'accès au logement, rapports locatifs, prévention des expulsions, habitat indigne, copropriété, accession...

LOCATION DU LOGEMENT ET SITUATION FAMILIALE

Jeudi 30 novembre 2017
(9h/16h30)

Journée

Tarif : 140 € net par participant

- **Objectif :** Connaître les droits sur le logement loué des époux, partenaires d'un PACS ou concubins ainsi que les conséquences en cas de séparation ou décès.

- **Public :** Gestionnaires, bailleurs, services logement/habitat, travailleurs sociaux, associations de locataires, associations de consommateurs, agents des organismes HLM...

- **Programme :**
 - Statut juridique du logement loué par des époux.
 - Statut juridique du logement loué par des concubins.
 - Statut juridique du logement loué par des partenaires pacsés.

LES MODES DE RÈGLEMENT DES LITIGES LIÉS AU LOGEMENT

Jeudi 14 décembre 2017
(9h/16h30)

Journée

Tarif : 140 € net par participant

- **Objectif :** Apprendre comment tenter de régler à l'amiable tout litige relatif au logement (conflits de voisinage, conflits entre copropriétaires, entre bailleur et locataire) et à défaut de résolution amiable, connaître les acteurs et étapes de la procédure judiciaire.
- **Public :** Bailleurs sociaux ou privés, travailleurs sociaux, associations de locataires/ consommateurs, services contentieux, services logement/habitat...
- **Programme :**
 - Procédures amiables (accès au droit, commission départementale de conciliation, conciliateur de justice (...), médiation).
 - Procédures contentieuses (accès à la justice -dispositif de l'aide juridictionnelle notamment-, acteurs de l'instance judiciaire, juridictions compétentes en matière de litiges relatifs au logement).

Participant

M Mme

Fonction :

Nom de l'organisme :

Tél. du participant :

Mail du participant :

Nom et coordonnées de votre responsable
de Formation professionnelle
(DRH / Service formation) :

S'inscrit au(x) session(s) :

Chaque formation est facturée 140 € par participant.

Coupon à retourner :

ADIL 93

6/8, rue Gaston Lauriau - 93100 MONTREUIL

Tél : 0820 16 93 93 - Mail : adil93@wanadoo.fr



LIEU DES FORMATIONS :

ADIL de Seine-Saint-Denis
6/8, rue Gaston Lauriau - 93100 MONTREUIL
M° 9 « Mairie de Montreuil »

CONTACT :

Séverine MARSALEIX-REGNIER,
Directrice ADIL de Seine-Saint-Denis

Gaëlle VASSEUR,
Responsable Formation ADIL de Seine-Saint-Denis

Pour plus de renseignements,
contactez l'ADIL 93
Tél. : 0820 16 93 93 / Mail : adil93@wanadoo.fr.



CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscription : à réception du bulletin (cf bulletin d'inscription papier ci-après ou inscription en ligne sur le site internet www.adil93.org/ FORMATION/ Inscription), l'inscription est enregistrée puis confirmée au participant par mail, sous réserve de l'accord préalable du Responsable de la formation professionnelle du participant (DRH/ Service formation).

Convention et facturation : une convention de formation ainsi qu'une facture comprenant le remboursement forfaitaire des frais de réalisation des dossiers et d'animation de la formation sont adressées au Responsable de la formation professionnelle du participant.

Les formations de l'ADIL 93 peuvent être financées par un OPCA.

En cas de désistement du participant, celui-ci peut se faire remplacer. A défaut, la facturation est maintenue.

Le déjeuner n'est pas pris en charge par l'ADIL 93.

L'ADIL 93 se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session en cas d'insuffisance d'inscription ou lorsqu'un événement exceptionnel empêche la tenue de la formation.

Dossier de formation : lors de la session, il est remis à chaque participant un dossier reprenant l'essentiel du contenu de la formation.

FORMATIONS SUR MESURE

Parallèlement aux formations proposées dans ce programme, l'ADIL organise également des sessions de formations « sur mesure », sur site, le cas échéant. Le contenu est adaptable en fonction des besoins du commanditaire. Contactez-nous pour une demande de formation sur mesure, nous vous transmettrons un devis en retour (adil93@wanadoo.fr).

Exemples de formations :

ACTUALITÉ DU LOGEMENT	CONTENU	DURÉE
REF : A1	Les incidences de la loi ALUR sur les grandes thématiques du droit du logement	de 1 à 3 jours
REF : A2	Le fonctionnement des copropriétés : quelles nouveautés ?	1 jour
REF : A3	Actualité du logement	1 jour
ACCÈS AU LOGEMENT	CONTENU	DURÉE
REF : AL1	La demande de logement social / le DALO.	1 jour
REF : AL2	DALO – généralités	½ journée
REF : AL3	DALO – recours	½ journée
RAPPORTS LOCATIFS	CONTENU	DURÉE
REF : RL1	Les obligations du bailleur et du locataire	1 jour
REF : RL2	Les droits et obligations du locataire	1 jour
REF : RL3	La révision du loyer et charges locatives	1 jour
REF : RL4	Les charges locatives	1 jour
REF : RL5	La location d'un logement social	1 jour
REF : RL6	Les travaux dans les logements sociaux	½ journée
REF : RL7	Location d'un logement et situation familiale	1 jour
REF : RL8	Maîtriser les outils de lutte contre l'habitat indigne	1 jour
REF : RL9	De l'impayé de loyer à l'expulsion	Version courte : 1 jour Version longue : 3 jours
COPROPRIÉTÉ	CONTENU	DURÉE
REF : C1	Copropriété : connaître l'essentiel.	1 jour
REF : C2	Les règles de fonctionnement de la copropriété.	2 jours
REF : C3	Parties privatives et parties communes.	½ journée
REF : C4	Les organes de la copropriété.	½ journée
REF : C5	Les interactions entre le conseil syndical et le syndic dans la vie de la copropriété.	½ journée
REF : C6	Organisation de l'assemblée générale.	½ journée
REF : C7	Calcul et vote des charges et travaux.	½ journée
REF : C8	Le recouvrement des impayés.	½ journée
PROCÉDURE	CONTENU	DURÉE
REF : P1	Les modes de règlement des litiges liés au logement	1 jour

